

# Etat des lieux-Diagnostic

## Présentation de nos rivières

(voir carte ci-jointe)

**Le Tarn** prend sa source sur le Mont Lozère qui compte une grande diversité de tourbières et de micro-tourbières.

### Le Tarn, dans la partie amont de son



**cours**, est un véritable torrent au cours étroit et à forte pente. Il se fraye un passage, depuis le Pont de Montvert, entre les massifs escarpés, schisteux ou granitiques du Bougès au sud et du Mont Lozère au Nord. En amont de Cocurès ou en aval du Pont-de-Montvert, les versants, comme taillés à coup de sabre, sont constitués de rochers escarpés, de pierrailles croulantes et tombent à pic dans la rivière. En revanche, ponctuellement, la vallée s'élargit et permet le développement d'un lit important où se sont installées les cultures, prairies et villages.



**Le Tarnon**, au sud de la Mimente, évolue du sud vers le nord depuis les Rousses jusqu'à Florac, en délimitant le causse Méjean par son flanc oriental.

**La Mimente**, le long de son cours, se fraye un passage entre les massifs escarpés et schisteux du Bougès au nord et des Cévennes au sud.

Puis **le Tarn** coule, sur une longueur de 50 Km, dans une vallée étroite, véritables gorges qui s'encaissent parfois d'une hauteur de plus de 400 m. Dans le bas, le canyon est large de 30 à



500 m ; au sommet des falaises, les corniches des causses sont écartées au plus de 2 Km ; en trois points, la distance ne dépasse pas 1200 m.

**La Jonte** a creusé, depuis Meyrueis jusqu'au village du Rozier, des gorges profondes et spectaculaires dans les couches calcaires et dolomitiques des causses qui prennent alors l'aspect d'un véritable canyon aux parois abruptes. Aux environs du hameau des Douzes, la rivière, après un long trajet souterrain, réapparaît dans un second canyon, si profond que l'on aperçoit à peine les grands peupliers qui la bordent.



**La Dourbie** prend sa source dans le massif de l'Aigoual. En aval des « Laupies », sur la commune de Dourbies, la rivière serpente dans une vallée profonde creusée dans des granites et des roches métamorphiques ; au delà de Dourbies, de véritables gorges entourent le ruisseau tumultueux.

Celles-ci s'estompent au niveau de Nant puis se resserrent en aval de ce village.

Bien que la majeure partie des gorges se trouvent dans l'Aveyron, la rivière fait donc deux incursions dans le département du Gard : dans la partie amont et en aval de Nant sur la commune de Trèves.

Situées entre le causse Noir et le causse Bégon, les gorges du **Trévezel** s'étendent sur plus de 10 Km. Cette rivière tumultueuse et limpide prend sa source près du mont Aigoual et va se jeter dans la Dourbie. En aval de Trèves, elle s'infiltré rapidement dans les fissures calcaires pour n'apparaître que très ponctuellement entre St-Sulpice et Cantobre.

En aval de la confluence avec la Dourbie, au droit de Millau, le Tarn sort des causses et des gorges.

**La Muze** prend véritablement naissance sous l'étang de Bois-du-Four. De là à St-Léons, puis, jusqu'à sa jonction avec la Muzette, ce n'est qu'une rigole de prés. Elle entre ensuite dans des gorges profondes.

**Le Lumennesque** est le 1<sup>er</sup> des quatre gros ruisseaux de la rive droite du Tarn dont aucun ne peut soutenir la comparaison avec les importants affluents de la rive gauche. La partie « haute » du Lumennesque, soit 10 Km, se situe entre sa source et le village de Verrières. C'est un petit ruisseau d'eaux rapides coulant dans un ravin boisé. En aval, de Verrières, sa largeur est déjà de deux à trois mètres. Puis sur six kilomètres, le Lumennesque coule dans des terrains cultivés.

**Le Cernon** naît d'une multitude de sources dont les eaux proviennent des infiltrations dans le causse du Larzac. Le petit ruisseau passant à Ste-Eulalie-de-Cernon grossit très rapidement.

Sous la pisciculture de la Mouline, son volume d'eau est considérablement augmenté par le débit d'une importante résurgence dont l'écoulement n'est jamais inférieur à deux cents litres par seconde. De Ste-Eulalie-de-Cernon à St-Rome-de-Cernon, il coule dans une vallée sauvage comportant une dénivellation proche de quatre cents mètres par rapport au plateau du Larzac. Après les gorges, le Cernon suit une vallée dégagée.

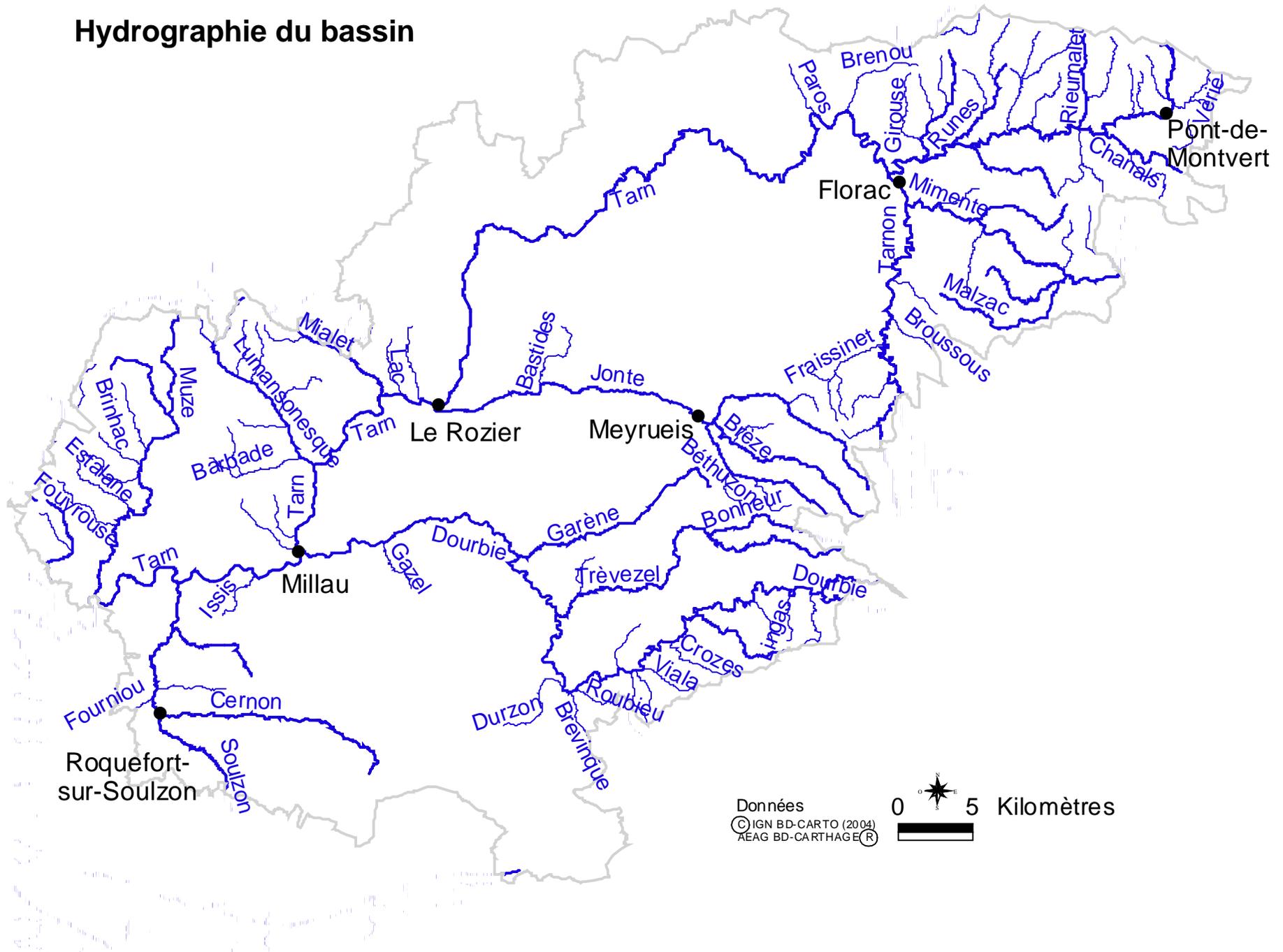
C'est devenu une belle rivière d'eaux rapides s'élargissant avant St-

Georges-de-Luzençon.



A Raspaillac, le Cernon reçoit **le Soulzon** (9 Km), important ruisseau baignant Tournemire puis le site de Roquefort-sur-Soulzon, célèbre pour son fromage affiné dans des caves naturelles.

# Hydrographie du bassin



# Présentation socio-économique

Voir carte jointe

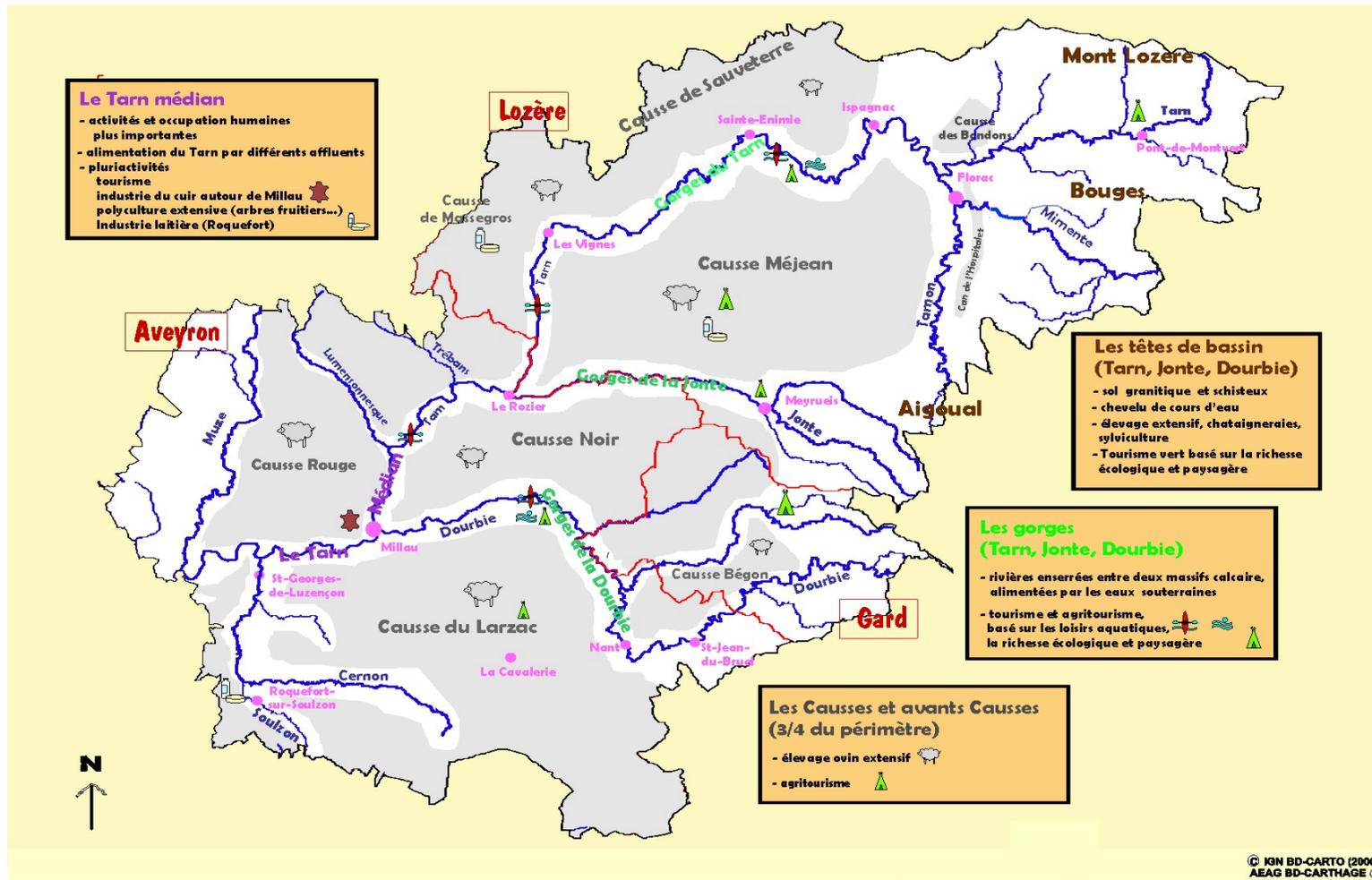
Sur le bassin, l'agriculture repose pour l'essentiel sur l'élevage (90% du chiffre d'affaire du secteur d'activité). Les cultures sont minoritaires et les cultures irriguées sont très peu représentées.

Il y avait environ 800 exploitations agricoles en 2000 sur le territoire d'étude.

Il existe peu d'entreprises sur la partie du département de la Lozère concernées par le SAGE et elles appartiennent principalement au secteur de l'agroalimentaire.

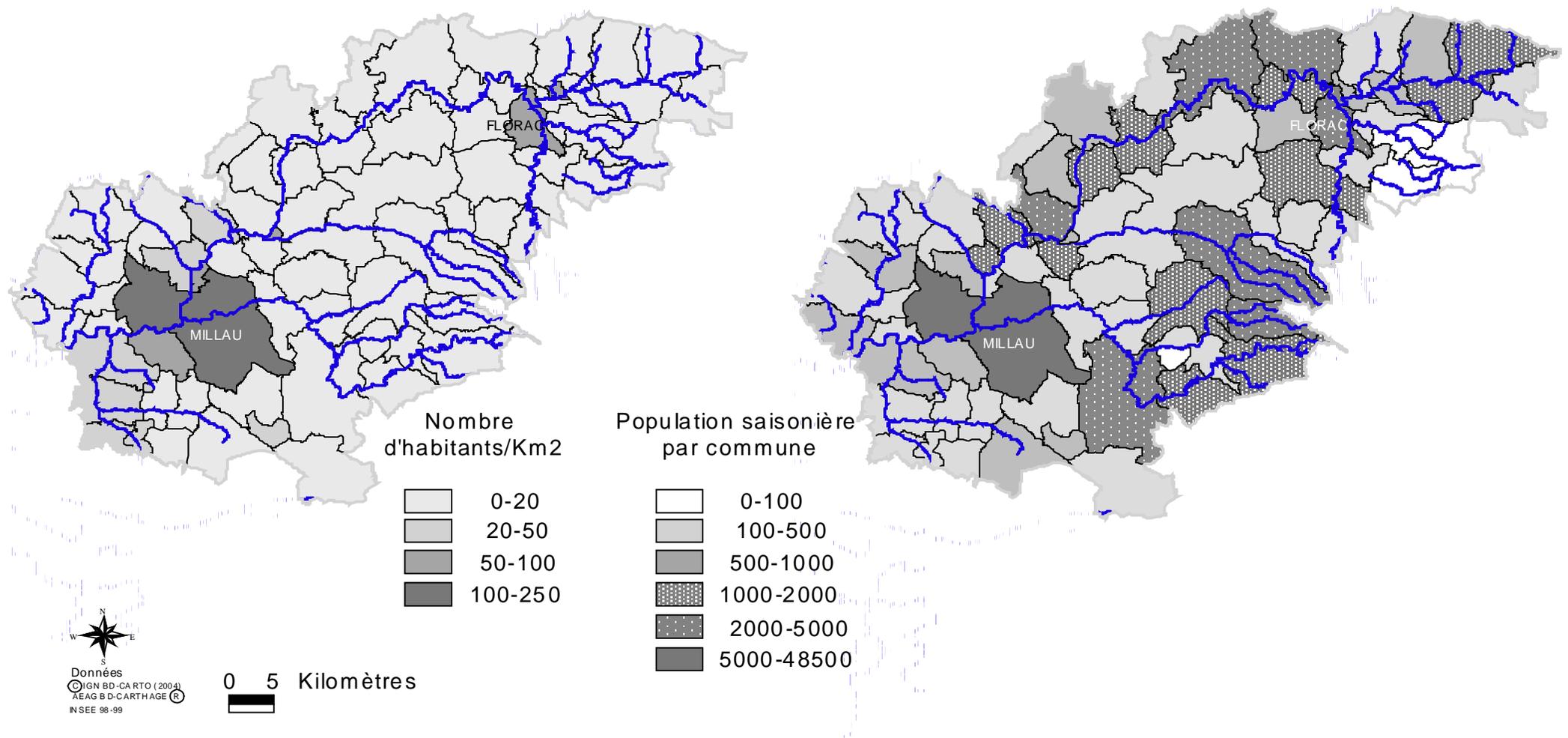
Sur la partie du département de l'Aveyron, les entreprises sont plus nombreuses. Le secteur d'activité dominant est l'agroalimentaire puis, autour de Millau, celui de la ganterie (cuirs et peaux).

Sur le territoire du SAGE, ces entreprises emploient 793 personnes avec un CA de 669,5 millions d'euros (6,5 en Lozère, 663 en Aveyron). Le secteur de l'agroalimentaire représente plus de 75% des effectifs et plus de 90% du CA de l'ensemble des entreprises consommatrices en eau du territoire du SAGE.



La population résidente sur l'ensemble du territoire couvert par le SAGE Tarn Amont s'élève à **47 584 personnes** (recensement 2001) et la population saisonnière est estimée à 52 000 personnes (sans compter le tourisme de passage).

# Population permanente et saisonnière du bassin



Sur le périmètre du SAGE, il n'existe pas de grosses retenues à vocation hydroélectrique. L'essentiel de la production hydroélectrique est le fait de nombreuses micro-centrales de gestion privée ou publique (commune). L'ouvrage le plus important du territoire du SAGE est le Barrage de Villemagne.

La fréquentation touristique de la vallée du Tarn et de ses affluents est en grande partie imputable à la présence des rivières. Les cours d'eau sont le vecteur d'une économie touristique très importante, notamment dans le secteur des gorges du Tarn et sur la Dourbie. Canoë-Kayak, baignade, canyoning, pêche sont les principaux loisirs liés à l'eau exercés sur la zone.

Les comptages de flux de circulation sont réalisés par la Direction Départementale de l'Équipement de Lozère (C.D.E.S) sur la RD 907 bis (Route des Gorges du Tarn), la RD 996 (Route des Gorges de la Jonte) et différents axes des Causses. Sur la base de ces comptages, la fréquentation des Gorges du Tarn et de la Jonte peut être grossièrement

estimée à 800 000 visiteurs lors de la période estivale. La population saisonnière résidente ayant été estimée à environ 50 000 personnes, on peut estimer qu'au moins 750 000 personnes passent sur le territoire d'étude au cours de l'été (il existe en effet d'autres zones touristiques (circuit des Templiers sur le Larzac...). Il existe une centaine de campings sur le territoire.

Le Tarn jusqu'à Millau ainsi que tous les affluents de cette rivière sont de première catégorie piscicole, la truite fario étant le salmonidé dominant d'où un attrait important pour les pêcheurs qui pêchent à l'année ou durant la saison touristique (plus de 5700 cartes vendues à l'année, 1250 cartes vacances et journalières).

Selon l'étude économique réalisée parallèlement au SAGE, le chiffre d'affaire T.T.C. moyen annuel généré par la fréquentation touristique du territoire du SAGE est compris entre 88 millions d'euros et 110 millions d'euros.



# Les structures de gestion

Les structures de gestion liées à l'**Alimentation en Eau Potable** sont au nombre de 38 (SIAEP et communes), 16 pour la Lozère dont 4 SIAEP et 22 pour l'Aveyron dont 3 SIAEP.

Les structures de gestions liées à l'**assainissement** sont très diverses. Elles sont présentées dans le tableau suivant :

Départements	Structures	Communes	Compétence assainissement	
			Autonome	Collectif
Lozère	SIVOM Grand Site National des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses	19	seulement compétence étude générale	
	SIVOM Florac-Bédouès-Cocurès-La Salle Prunet	4	régie communale pour contrôle	délégation à Compagnie Générale des Eaux
	SIVU Peyreleau-Le Rozier	2	régie communale pour contrôle	oui
	Communauté des Communes de Sainte-Enimie	5	régie communale pour contrôle	régie communale
	Communauté des Communes de Meyrueis	4	régie communale pour contrôle	régie communale
	Communauté des Communes du Masegros	3	oui	régie communale
Aveyron	Parc Naturel Régional des Grands Causses		oui	régie communale
	Communauté des Communes de Millau	10		régie communale
Gard	Communes	6	régie communale pour contrôle	régie communale

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses a créé un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et devrait être suivi par le SIVOM Grand Site National des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses. Le Conseil Général du Gard a dans ce domaine mis en place un SATAA (Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome).

Concernant la **gestion des cours d'eau**, l'Aveyron se structure en différents syndicats intercommunaux d'aménagement hydraulique (SIAH Bassin versant de la Dourbie qui comprend également les communes du Gard, du Cernon Soulzon, SIVOM de Peyreleau).

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses a monté une Cellule Opérationnelle Rivière (COR), qui réalise pour les communes ou SIAH, des opérations d'entretien. La communauté de Communes de Millau a également la compétence gestion des cours d'eau.

En Lozère, le SIVOM Grand Site National des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses a la compétence, remise à niveau et restauration des cours d'eau. Il intervient jusqu'ici par convention sur les communes en dehors du SIVOM et devrait réviser ses statuts pour la mise en place d'un syndicat de bassin en Lozère.

Le SIVOM Grand Site National des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses et le Parc Naturel Régional des Grands Causses ont une compétence de gestion intégrée dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de rivière ainsi que du SAGE Tarn Amont.